

et 24 ans en 1986, ils sont au nombre de 2,276,000. Et ceux qui ont de 5 à 9 ans et qui auront de 15 à 19 ans en 1986 sont près de deux millions. En chiffres ronds, il y a donc près de six millions de personnes qui, dans huit ans, au milieu des années 80, alors que, selon le gouvernement, nous manquerons de travailleurs, auront l'âge de travailler. Six millions de Canadiens seront âgés de 15 à 30 ans et seront en mesure de travailler.

Je ne dis pas qu'ils travailleront tous, mais si le taux de participation au marché du travail se maintient au niveau actuel, et que les deux conjoints cherchent du travail, ce qui est une tendance de plus en plus répandue, nous pouvons prévoir que 60 p. 100 de ces gens-là chercheront du travail. Cela signifie que nous devons créer à leur intention 3,500,000 nouveaux emplois, et je ne parle pas des chômeurs âgés actuellement de plus de 24 ans qui sont déjà au nombre d'environ 500,000. Il nous faudra donc créer au Canada quelque 4 millions d'emplois dans les 10 prochaines années si nous voulons éliminer le chômage. Le gouvernement devrait y songer.

Le gouvernement a dépensé beaucoup d'argent dans le cadre de mesures de création d'emplois à court terme et j'en ai dressé un bilan détaillé. Certaines de ces mesures sont d'une efficacité relative et d'autres ne sont d'aucune utilité, mais le problème consiste en ce qu'il s'agit uniquement d'emplois à court terme. Par exemple, on dépensera cet été 48 millions de dollars dans le cadre du programme Jeunesse Canada au travail pour créer au plus 30,000 emplois temporaires à l'intention des moins de 25 ans. On ne peut acquérir aucune expérience valable en 18 semaines. On leur donnera un terrain à nettoyer dans une municipalité quelconque en vue de l'aménagement d'un parc, on leur fera construire un embarcadère, ratisser les abords d'une route, diriger des garderies ou une colonie de vacances, mais ils n'acquerront aucune expérience pertinente susceptible de leur servir lorsqu'ils occuperont d'autres emplois.

Le problème est le même dans le cas du programme Canada au travail qui permet de travailler 52 semaines. Un certain nombre de Canadiens en profitent, mais ces emplois ne sont pas permanents. Ce ne sont que des bouche-trous. Le problème, c'est qu'au bout de 18 semaines, pour le programme Jeunesse Canada au travail, et de 52 pour Canada au travail, ces gens-là se retrouvent de nouveau en chômage et ils n'ont pas eu le temps d'apprendre un métier ou d'acquérir une formation.

J'aimerais signaler un autre problème, même s'il m'est impossible de m'y attarder aujourd'hui, soit le fait que le gouvernement fédéral a fait preuve d'une grande négligence dans le secteur de la formation par des programmes d'apprentissage. Je sais que cela ne peut se faire qu'en collaboration avec les provinces. Il vaudrait beaucoup mieux que le gouvernement tienne compte du long terme dans la formation des jeunes et qu'il leur permette d'apprendre un métier apte à leur servir toute leur vie durant.

Je tiens à résumer quelques points avant de terminer. Voilà plusieurs années que le chômage des jeunes constitue un problème au Canada. Les dangers à long terme que présente la situation des nouveaux venus sur le marché du travail canadien—qui en sont encore à se forger leur attitude à l'égard du travail mais qui sont frustrés et repoussés par les mornes

Problèmes économiques

perspectives d'emploi—sont bien évidents; mais l'actuel gouvernement libéral s'est contenté de fermer les yeux sur la crise du chômage des jeunes dans notre pays.

Quand le gouvernement actuel parlait du chômage des jeunes, ses ministres le qualifiaient d'«anormalement élevé» ou de «temporaire». Les propres statistiques du gouvernement démontrent que le taux de chômage n'a cessé d'augmenter, et de façon très prévisible. Le gouvernement actuel induit les Canadiens en erreur quand il prétend que ces taux sont récents ou temporaires.

Il suffit d'étudier les chiffres de Statistique Canada pour constater qu'en décembre 1973 le taux de chômage chez les jeunes de 14 à 24 ans s'établissait à 9.7 p. 100. En décembre 1974...

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. J'ai le regret d'informer le député que son temps de parole est écoulé. Il peut cependant poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Dick: Merci, monsieur l'Orateur. Je tenterai de terminer aussi rapidement que possible. En décembre 1974, le taux était passé à 10.6 p. 100 pour atteindre 12.5 p. 100 en décembre 1975. Il s'élevait à 13.4 p. 100 en décembre 1976 et atteignait 15.2 p. 100 en décembre 1977. En mars 1978, le taux désaisonnalisé de chômage pour cette catégorie d'âge était de 15.1 p. 100, mais en réalité, il dépassait 16 p. 100.

Si le gouvernement examinait seulement ses propres chiffres, il se rendrait compte que le problème s'est constamment aggravé depuis cinq ans. La situation actuelle était à prévoir, cependant le gouvernement n'a pas tenu compte du fait et a voulu prétendre que le problème se résoudrait inévitablement sous peu.

En outre, d'après Statistique Canada, la création directe d'emplois pour les jeunes par le gouvernement, y compris des emplois d'été pour les étudiants, a diminué au cours des années. En 1973, le gouvernement dépensait 85.4 millions pour créer 67,000 emplois destinés aux jeunes Canadiens. En 1974, le gouvernement fédéral dépensait 85.4 millions pour créer 67,000 emplois. En 1975, le gouvernement fédéral dépensait 67 millions pour créer seulement 37,000 emplois en faveur des jeunes Canadiens. En 1976, le gouvernement fédéral a dépensé 24 millions de dollars pour créer 12,000 emplois d'été. En 1977, il a dépensé 106.2 millions de dollars pour en créer 81,400. En 1978, les crédits ont été ramenés à 96.2 millions de dollars pour créer 60,000 emplois d'été environ. Je ferai remarquer que ces 60,000 emplois d'été représentent 3000 de plus que les chiffres de l'année dernière. Je ne pense pas qu'on puisse prétendre ainsi remédier au problème de l'emploi chez les jeunes.

● (1422)

Il faut également noter que le ministre lui-même a fait savoir que les statistiques qu'il cite sur le nombre d'emplois créés pendant l'été sont trompeuses. Il y a quelques jours à peine je lui ai posé une question à la Chambre et il a déclaré qu'il n'aimait pas jongler avec les chiffres et qu'il s'intéressait davantage aux emplois créés. Et pourtant, lorsqu'il fait ses tournées dans le pays, il déclare que l'année dernière Main-